



# SOS BERNARD

Assez bête pour m'être marié 2fois avec la même femme, je vis depuis 10 ans avec une épée de Damoclès sur la tête pour avoir voulu retrouver ma liberté après avoir élevé mes enfants. Contrairement à mon ex épouse qui a décidé de ne plus travailler prétextant qu'elle serait assez riche plus tard, à la mort de ses parents (ce qui est le cas aujourd'hui), j'ai continué à travailler après ma retraite d'infirmier en mai 2016 et je termine un CDD le 8 mai 2023 alors que je suis dans ma 69ème année. J'ai cru à la fin de mes problèmes en juin 2020 mais ce jugement vient d'être infirmé par la cour d'appel de Bordeaux et non seulement je ne vais rien récupérer mais je dois régler à madame des sommes impossibles à payer même si je pouvais vivre et continuer à travailler jusqu'à 100 ans. Je consulte actuellement un avocat à la cour de cassation à Paris moyennant 1200 euros pour savoir si mon dossier est plaidable mais le dernier jugement rendu est applicable et on va me réclamer des sommes colossales (225000 euros plus des milliers d'euros de frais qui s'ajoutent à ce que je dois actuellement). Je vais devoir déposer un dossier de surendettement à la Banque de France et perdre mon honneur et ma liberté. Je sollicite donc votre aide pour garder un peu d'espoir et continuer à vivre. Merci pour votre soutien moral ou financier Bernard.

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/8UorMtiR>



*Scannez-moi !*



Cette cagnotte vous est proposée par :

**Bernard Schloupe**